



RAPPORT INTRODUCTIF

Par Bernard GUIDOU

Montreuil, le 15 Mars 2016

**CONSEIL NATIONAL UFR
DES 15&16 MARS 2016**

Cher-e-s Camarades,

Nous tenons cette réunion de nouveau dans un contexte de crise économique, sociale et politique majeure.

Je vous propose que ce CN de notre UFR, à l'appui de l'excellent rapport de la CE Fédérale du 03 mars dernier de Sébastien GASC, plutôt que de faire un catalogue de l'ensemble des dossiers revendicatifs de la période, se penche sur nos capacités à changer la donne, en lien avec notre processus revendicatif, notre état d'organisation et notre qualité de vie syndicale.

L'approche du 51e Congrès Confédéral et les débats que sa préparation suscite dans nos syndicats et sections, nécessitent également cet échange.

Tout d'abord, quelques mots sur le contexte et son évolution depuis notre dernier CN.

Au niveau mondial, les guerres, les tensions se multiplient entraînant une immigration massive des peuples de ces pays qui fuient ces situations intenable.

Les milliers de bombes déversées sur ces territoires depuis plusieurs mois ne règlent en rien ces conflits, bien au contraire.

L'attitude des gouvernements, qui accueillent ces réfugiés, pousse leurs concitoyens à une réaction d'inquiétudes, de peur, de rejet. La montée, voire la prise de pouvoir de l'extrême droite dans de nombreux pays d'Europe dont la France, repose pour une partie sur ces politiques de nos gouvernements. De plus, les politiques libérales menées dans l'ensemble de ces pays entraînent une augmentation du chômage, de la misère sur fond d'explosion des inégalités avec d'un côté des riches qui deviennent de plus en plus riches et de l'autre, des pauvres qui deviennent de plus en plus pauvres et qui sont de plus en plus nombreux. Il nous faut donc peser sur les 3 éléments de la crise (économique, social et politique) car ils sont étroitement liés et se nourrissent soit positivement, soit négativement.

Pour terminer sur ce point, notre bataille pour la paix au-delà d'être une des valeurs fondamentales de notre CGT, doit occuper une part importante de notre activité dans la période.

Dans notre pays, après l'importante alerte fournie par le résultat des élections régionales par le niveau de l'abstention et le score du Front National, le Gouvernement continue, voire accentue, ses choix politiques pourtant rejetés massivement lors de ce scrutin électoral. Cette ligne politique risque d'accroître cette tendance des dernières élections et met notre démocratie en danger.

Seules une dynamique et une élévation du mouvement social pour résister à cette politique et imposer d'autres choix peuvent permettre d'améliorer la situation des salariés actifs et retraités et tracer la construction d'une autre perspective politique.



Dans ses fondamentaux, la CGT a l'ambition de changer la société, dans ce contexte difficile, sachons nous en rappeler.

Je le disais précédemment, ce Gouvernement, sous l'impulsion du programme du MEDEF et avec l'aide de certaines OS, déstructure en profondeur l'ossature même de la politique sociale construite, élaborée et mise en place par le Conseil National de la Résistance. Avec une série de lois, il réforme en profondeur notre économie et ceci au détriment du plus grand nombre, donc de l'intérêt général. Il le fait pour diminuer le coût du travail, cancer insupportable pour le capital afin d'assurer et démultiplier ses profits.

Les fameuses charges des entreprises, qui empêchent la relance économique et enfoncent le pays dans la récession ! Mais au fait, où sont donc passés les 42 milliards du Pacte de Responsabilité, quelle utilisation, combien de création d'emplois, quelle utilité économique et sociale d'un tel cadeau au Patronat ?

A une bonne question, pas de réponse, plutôt si, on continue dans le même sens !

Il en est ainsi des attaques en règle sur la sécurité sociale et notre régime spécial, le code du travail et notre statut, les services publics et la SNCF, le droit des chômeurs, la casse et la précarité de l'emploi à la SNCF, le blocage des salaires et pensions etc. Toutes les lois programmées dans la période visent à affaiblir, déstructurer voire casser l'ensemble de ces droits fondamentaux pour nos conditions de vie et de travail.

Face à la résistance qui monte, ce Gouvernement n'hésite pas à s'attaquer aux libertés syndicales et au droit d'expression pour faire taire le mouvement social. Comme chez Goodyear, les militants de la CGT sont violemment pris pour cible, c'est insupportable ! Nous devons en faire un axe revendicatif prioritaire.

Enfin, sur ce contexte dans notre pays, le Gouvernement dispose d'une arme redoutable avec la quasi-totalité des médias pour mener sa bataille idéologique partisane, afin de tenter d'endormir nos concitoyens sur la fatalité de la crise et les opposer les uns aux autres. Le rôle de la CGT, de ses militants, de ses adhérents pour peser sur cette situation est capital, j'y reviendrai.

La politique menée à la SNCF n'échappe pas à cette logique libérale. Comme l'avait stipulé la CGT lors du conflit de juin 2014, la loi du système ferroviaire du 04 août détériore les conditions de vie des cheminots, le service rendu aux usagers et la sécurité ferroviaire.

Blocage des salaires, casse et précarisation de l'emploi, réorganisation et fermeture d'établissements, diminution de l'offre ferroviaire, augmentation du coût des billets, mise en concurrence avec la route, externalisation des charges, casse de notre régime spécial de prévoyance et de retraite etc. ont le principal objectif de peser sur la masse salariale afin de financer la dette du système ferroviaire non réglée par l'Etat qui en est pourtant l'unique responsable. Avec le décret socle, la CCN, l'Etat et la Direction de la SNCF tentent de préparer la généralisation de la concurrence à l'horizon 2019.

Nous sommes prévenus, à nous de mener la bataille pour résister et surtout gagner un rapport de force autour de nos propositions permettant de changer la donne dans le sens des intérêts des cheminots, des usagers et des populations.

Notre dernier Conseil National Fédéral a arrêté une stratégie et un processus revendicatifs ayant cette ambition de la gagner. Pour ce faire, à partir du bon résultat de la CGT aux dernières élections professionnelles, nous nous sommes tracés un plan de travail ambitieux en termes d'organisation, de renforcement de la CGT, de qualité de vie syndicale, de capacité de déploiement et ceci chez les actifs comme chez les retraités, j'y reviendrai.

Sur le terrain revendicatif, à partir de notre activité spécifique, nous avons l'objectif d'élever le rapport de force chez les retraités en convergence avec les actifs et ceci au niveau professionnel et interprofessionnel. C'est d'ailleurs pour une grande part cette vision politique de notre syndicalisme CGT qui nous amène au niveau de la Fédération à être fondamentalement contre les 2 propositions statutaires faites au 51e Congrès Confédéral sur le sujet de la place des retraités dans la CGT. Je le redis, ces dernières amèneraient à la création de syndicats de retraités et donc à une coupure dramatique pour notre efficacité sur le terrain revendicatif et organisationnel avec les actifs. Plus largement, il nous faut créer les conditions du débat avec nos syndiqués sur l'ensemble des documents mis en débat.

Lors de notre dernier Conseil National Fédéral, nous avons tout d'abord décidé de participer aux initiatives le 04 février contre la répression syndicale qui sévit dans notre pays avec l'objectif de faire taire le mouvement social. La gravité des sanctions prononcées contre les camarades de Goodyear s'accompagne d'une multiplication d'atteintes aux libertés individuelles et collectives dans notre pays, dans notre entreprise.

La prolongation de l'état d'urgence, décidée par le Gouvernement, porte la volonté de poursuivre et d'accentuer cette répression. La CGT doit faire de ce sujet un élément de préoccupation et de mobilisation majeur et permanent. Lors de ce mois de février 2016, nous avons connu dans notre entreprise un développement des mobilisations locales et régionales. Ces nombreuses actions portent sur l'emploi, les conditions de travail, les salaires, l'avenir de notre régime spécial. Cette situation revendicative ancrée dans la proximité nous a aidés à porter à l'offensive les mobilisations du 1er et 09 mars.

Le 1er mars, face à un Gouvernement, une présidence et une Direction de la Caisse qui s'arc-boutent sur la mise en œuvre d'une politique d'économies ultralibérales contre les affiliés et les salariés de la Caisse, plus de 3000 cheminots actifs et retraités se sont rassemblés en convergence avec les salariés de la Caisse en grève, à plus de 50%. Au-delà de la condamnation du versement mensuel de la pension et de l'exigence d'un retour au versement trimestriel, du blocage des pensions, nous avons exigé l'ouverture d'une discussion, d'une négociation afin de prendre des mesures permettant de stopper la dématérialisation de nombreux outils de la Caisse.

Cette situation est urgente car elle touche de plein fouet de nombreux affiliés (plus particulièrement les retraités) sur la qualité des services rendus et les conditions de travail des salariés de la Caisse. La réponse de la Direction et de la Caisse, sous ordre du Ministère, est : on ne touche à rien et on continue. Cette attitude de violence sociale a pour objectif de poursuivre le chemin du coût du travail pour alimenter le capital et donc les nécessaires économies à réaliser. Ce comportement a également l'ambition de ne rien lâcher au mouvement social donc à la crédibilité du syndicalisme CGT et de la lutte. La CGT va continuer le combat car il s'agit d'un combat et prendre des dispositions pour élever le rapport de force et imposer une autre politique à ce Gouvernement et à cette Direction de la Caisse. A ce CN, en lien avec les mobilisations d'ores et déjà fixées, il nous faut réfléchir comment nous poursuivons la mobilisation autour de ces sujets importants pour nos camarades retraités. Quelles initiatives communes affiliés/salariés de la Caisse ? Dans quel cadre unitaire ? Faut-il de nouveau interpeller le Ministère et sous quelle forme ? Autant de questions auxquelles nous devons répondre à ce CN.

J'en arrive à la journée du 09 mars. Sur fond de mécontentement grandissant, de mobilisations, de signatures massives de pétitions contre la casse du code du travail avec la loi dite « El Khomri », sous l'impulsion de notre Fédération, la CGT, l'UNSA, SUD-Rail et la CFDT ont appelé les cheminots à faire grève pour l'emploi, leurs conditions de travail, leurs salaires et pensions et la sécurité, le 09 mars.

Une unité des OS représentatives que l'on n'avait pas connue depuis longtemps. Le résultat aux élections du 19 novembre accompagné d'une montée du mécontentement et des mobilisations impulsées par la CGT sont les leviers de cette unité.

Cette action avec 1 cheminot sur 2 en grève à la SNCF, contrairement aux chiffres erronés donnés par la Direction, a largement été suivie par les cheminots, démontrant les exigences fortes sur les revendications précitées. Les nombreuses et importantes manifestations interprofessionnelles (plus de 500 000 manifestants sur le territoire) contre la loi « El Khomri » ont également fortement marqué cette journée de mobilisation qui fait du bien. Les manœuvres du Gouvernement, activées depuis plusieurs jours avec son pôle réformiste pour affaiblir l'action, sont un échec et c'est tant mieux. Les premiers reculs du gouvernement sur cette loi moyenâgeuse sont à mettre à l'acquis de la mobilisation et non de la compromission de la CFDT. Il nous faut maintenant élever le rapport de forces pour gagner le retrait de cette loi et imposer une négociation sur nos propositions.

Le 10 mars, les rassemblements unitaires, avec plus de 28 000 manifestants, sur l'ensemble du territoire des retraités marquent une nouvelle étape de mobilisation pour exiger l'augmentation de leurs pensions et une meilleure couverture santé.

D'ores et déjà, la journée du 31 mars est annoncée comme un nouveau rendez-vous de grève et de manifestations interprofessionnelles contre la loi « El Khomri » : nous devons construire cette action sur les préoccupations et les exigences de vie quotidienne pour élever le rapport de force afin d'imposer satisfaction à nos revendications.

Pour les retraités, l'augmentation des pensions, l'avenir de notre régime spécial de retraite et de santé, les problématiques de la Caisse mises en avant le 1er mars, les injustices fiscales doivent être les leviers, le moteur de leur implication dans cette journée. Bien entendu, les sujets touchant à l'avenir de la SNCF, en lien avec les actifs, seront également au centre de nos préoccupations.

Pour ancrer cette action dans la proximité, garder son caractère unitaire après la forte grève du 09 mars et converger fortement avec l'interpro, il a été décidé de poser des DCI dans tous les établissements et dans toutes les régions.

Sur le processus revendicatif arrêté lors de notre dernier Conseil National Fédéral, notre Fédération, à l'appui du mouvement social de la période, a décidé d'une manifestation nationale à Paris des cheminots actifs-retraités, le 03 mai prochain. Ces deux actions, dans leur contenu et leur forme, ont été validées par une conférence téléphonique BF/CE Fédérale le jeudi 10 mars afin d'être proposées aux autres Fédérations à une interfédérale qui s'est tenue le lundi 14 mars après-midi. Alors que le principe du dépôt d'une DCI CGT / UNSA / SUD-Rail (la CFDT réserve sa réponse) pour un appel à une grève carrée le 31 mars était acté, SUD-Rail, l'UNSA et la CFDT nous ont annoncé mardi 15 au matin, qu'ils avaient déposé chacun de leur côté leur propre DCI. Ces postures de l'ensemble des OS sont bien éloignées de l'intérêt des cheminots. Face à cette situation, notre Fédération a déposé sa propre DCI mais qui ne vise pas la couverture du 31 mars. Nous restons sur la stratégie qui repose sur le dépôt de DCI dans les établissements et les régions qui elles sont souvent unitaires.

Enfin, nous allons envoyer à nos orga une note expliquant cette situation vendredi 18 mars 2016. Une nouvelle interfédérale aura lieu le lundi 21 mars pour remettre les points sur les « I ».

La proposition de la manifestation nationale unitaire le 03 mai à première vue ne suscite pas de désaccord des autres OS.

Nous devons donc maintenant nous mettre en situation de déploiement dans la proximité pour gagner ces actions. Nous avons l'ambition de les réussir, nous en avons les moyens et le potentiel. Sur le dossier des ex-apprentis, nous sommes reçus en bilatérale par la direction le vendredi 18 mars avant une table ronde le 07 avril.

J'en arrive à notre outil syndical et nos objectifs, notre plan de travail en termes d'organisation.

Je vais commencer par le bilan de l'état de nos forces pour les années 2014-2015 et 2016.

Nous terminons l'année 2014 avec 16 027 FNI réglés FD, soit une perte de 537 FNI par rapport à l'année 2013. Cette perte se répartit par moins 263 pensions complètes et moins 274 pensions de réversion.

Par contre, nous avons encore 18 sections qui n'ont pas soldé cette année 2014 par une valeur de 78 FNI potentiels. 2 sections n'ont rien réglé pour un potentiel de 30 FNI. Ce qui fait un potentiel au total de 108 FNI à régler à la FD ou à rendre en matériel. Je rappelle que nous sommes au 27e mois de cet exercice.

Pour ce qui concerne l'année 2015 à 15 mois d'exercice, nous sommes à 14 888 FNI réglés à Cogétise donc à la FD, soit un retard de 1139 FNI par rapport à l'année 2014. Ce retard se traduit à ce jour par -847 pensions complètes et -292 pensions de réversion. Le retard des règlements de timbres se situe à -16 128. Nous avons comme objectif de rattraper tout ou partie de ce retard, 7 sections qui n'ont rien réglé, soit 107 FNI et 63 sections qui n'ont pas soldé, soit 1051 FNI. Il y a urgence à solder cet exercice 2015 du plus haut niveau possible, afin de s'activer et se concentrer sur l'exercice 2016.

En effet, pour l'année 2016, pour les deux premiers mois de l'année, nous prenons déjà un retard de 703 FNI par rapport à 2015 à la même période.

Sur le bilan chiffré de l'état de nos forces, je m'en arrête là, mais le moins que l'on puisse dire c'est que cet état de notre organisation n'est pas satisfaisant et percute négativement nos capacités revendicatives et financières. Nous sommes très loin de l'objectif et l'ambition de notre dernière conférence de stopper l'érosion de nos forces et de se projeter sur un renforcement de notre UFR.

Il nous faut donc regarder les raisons de cette situation afin de modifier positivement l'évolution de notre état d'orga.

Première raison de cette baisse, le décès d'un certain nombre de camarades, malheureusement nous ne pouvons intervenir sur cet élément qui pèse de manière significative dans la perte de nos adhérents.

La deuxième raison ce sont les démissions qui représentent également une perte importante, même si nous ne disposons pas d'un état des lieux chiffré précis sur le fait que plus de la moitié des secteurs ne nous fournissent pas d'état.

Sur ce point, c'est un véritable problème que nous ne soyons pas en capacité régulièrement de disposer de ces éléments. Comment intervenir pour rectifier, modifier ces situations si on ne dispose pas de connaissances. Combien de camarades ont démissionné, où sont-ils, pour quelles raisons et surtout quel acte de direction on prend pour aller les rencontrer ?

Les raisons de ces démissions sont multiples et donc reposent sur des motifs différents (entrée en maison de retraite, désaccord politique, problème de Qualité de Vie Syndicale etc.) et donc nécessitent une intervention au cas par cas.

Nous avons là la possibilité de récupérer de nombreux camarades. Vous nous direz les dispositions que vous prenez ou que vous allez prendre pour atteindre cet objectif. Pour nous aider à modifier cette situation, il est important de rencontrer de manière régulière nos militants et syndiqués. Où en sommes-nous ?

Il est à préciser que 10 CGS retraités ont eu lieu sur les mois de janvier et février (Paris Est, Bordeaux, Rouen, Lille, Lorraine, Toulouse, Clermont-Ferrand, Tours, Dijon et Montpellier). 5 sont à venir sur mars (Reims, Strasbourg, Chambéry, Rennes et Paris St Lazare), 8 n'ont rien programmé (Amiens, Nantes, Limoges, Lyon, Paris Nord, Paris Sud Est, Paris Rive Gauche, Marseille) et à notre connaissance plus de 120 Assemblées Générales de Sections ont eu lieu à ce jour et une vingtaine à venir, ce qui a permis de réunir plus de 2500 de nos syndiqués (toujours au 07 mars). Il nous faut poursuivre et accentuer cette démarche envers nos syndiqués afin de les mettre en situation de se déployer de manière offensive avec l'objectif de gagner les mobilisations en construction et de renforcer la CGT.

J'en arrive au potentiel de renforcement de notre CGT par l'adhésion et la continuité syndicale. C'est un des axes prioritaires de notre dernière conférence.

Tout d'abord, sur l'adhésion, nous avons de nombreux retraités qui votent CGT aux élections du CA de la CPR, qui participent activement et régulièrement à nos mobilisations locales, régionales et nationales. Nous les connaissons et donc disposons là d'un levier important pour renforcer notre organisation.

Là aussi, vous nous direz où vous en êtes et les dispositions prises pour accélérer la prise en compte de ce potentiel.

Sur la continuité syndicale, on fait du surplace qui risque de nous coûter cher pour l'avenir. En effet, ce sont 7000 syndiqués CGT qui vont faire valoir leur droit à la retraite dans les 5 prochaines années. Aujourd'hui, nous perdons 1 adhérent sur 2 lors de ce passage. Au-delà du fait que cela nous met en situation d'affaiblissement par rapport à nos capacités revendicatives et financières, cela pose à certains endroits, en lien avec le vieillissement de certaines de nos sections, une question existentielle de la CGT. Nous avons décidé, pour pallier à cette perte, de dynamiser des rencontres pré-retraités pour gagner une continuité syndicale de masse. L'objectif est de 1000 camarades pour an couverts par la Fédération. Le contenu pédagogique de la journée est calé, par contre, à notre connaissance, très peu de rencontres sont programmées à ce jour. Un des points de blocage identifiés est une difficulté persistante de travailler, d'organiser ces rencontres avec un travail et une convergence nécessaires des actifs. Nous allons mettre à disposition une communication envers les pré-retraités sur les documents et les démarches à effectuer pour partir en retraite. Cela représente un point d'appui pour proposer à l'ensemble des retraitables CGT et sympathisants de participer à nos rencontres pré-retraités. Où en sommes-nous sur la mise en place de binômes actifs / retraités pour activer l'organisation de ces rencontres pré-retraités ?

Sur l'adhésion et la continuité syndicale, nous nous étions donnés, lors de notre dernier CN, 1 rencontre retraités minimum par secteur et réaliser un nombre d'adhésions égal au minimum au nombre de sections par secteur, dans le 1er trimestre.

Je vous propose que nous fassions un point sur ces objectifs et que nous prenions des dispositions pour relancer, redynamiser ce plan de travail. C'est par ce travail d'orga que nous élèverons le rapport de force pour les prochains rendez-vous revendicatifs.